

NG

Numéro 5 - Juin 2019

NOUVEAU GENEVOIS
MAGAZINE DU PLR GENÈVE

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

**AVANCER
ENSEMBLE**

www.plr-ge.ch

CARNET NOIR

Hommage à Jacques Vernet

GENÈVE

*Une nouvelle loi sur le tourisme pour
renforcer l'attractivité de Genève*

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

*Entretien avec Cyril Aellen
et Benoît Genecand*

**PLUS D'ÉGALITÉ
POUR PLUS
DE LIBERTÉ**

MOUVEMENT FÉMININ DU 14 JUIN 2019

P.10

Agenda

JUIN	AOÛT	SEPTEMBRE
<p>18 JUIN 2019</p> <p>Assemblée générale du PLR Champagne Dès 18h30 au Domaine du Courtil</p>	<p>24 AOÛT 2019</p> <p>Université d'été Dès 8h30 au Domaine du Château des Bois</p>	<p>26 AU 29 SEPTEMBRE 2019</p> <p>Séjour à Vienne Détails sur plr-ge.ch</p>
<p>26 JUIN 2019</p> <p>Assemblée des délégués à Veyrier Dès 19h00 à la salle communale de Veyrier</p>		

Sommaire

EDITO	P. 3	DOSSIER	P. 10-23	FÉDÉRALES 2019	P. 24-29
Donnons aux femmes les moyens de s'épanouir !		Mouvement féminin du 14 juin 2019		Entretien avec Cyril Aellen et Benoit Genecand	
		14 juin : pour les femmes, avec les hommes			
PLR GENÈVE	P. 4	Une marche pour faire avancer l'égalité			
Hommage à Jaques Vernet		Regards croisés sur les femmes en politique			
GENÈVE	P. 6-9	Ahou, Catherine, Jeanne, Gabrielle, Charlotte, Ray, Zaha et les autres...			
Une nouvelle loi sur le tourisme pour renforcer l'attractivité de Genève		La diversité, un bonus pour les entreprises !			

... et plus encore ! Bonne lecture !

Edito



Par Veronique Kämpfen,
vice-présidente du PLR Genève

Donnons aux femmes les moyens de s'épanouir !

14 juin oblige, les sujets féministes sont dans l'air du temps. C'est une bonne chose, parce qu'il y a encore des progrès à faire. Et parce que rien n'est jamais acquis, même dans les pays occidentaux.

L'exemple le plus récent est celui de la loi anti-avortement votée en Alabama début mai : interdiction d'avorter même en cas de viol, d'inceste ou de fœtus portant un lourd handicap. Cela en dit long sur l'ultra-conservatisme qui règne dans de nombreux Etats américains. Mais l'Europe et la Suisse ne sont pas épargnées. Rappelez-vous, en 2014, nous avons voté sur une initiative qui visait à rendre l'avortement payant. L'argument phare était que si les femmes sont dans cette situation, c'est de leur faute. Heureusement, le texte a été rejeté, mais le fait qu'il ait récolté suffisamment de signatures pour être déposé doit nous alerter. Autre sujet sans concession : celui des violences faites aux femmes. Les violences domestiques, les attouchements non désirés et le harcèlement

sont autant de problèmes dont nous devons prendre la mesure pour mieux les combattre.

Dans le monde du travail, l'égalité des salaires n'est pas atteinte. A Genève, l'écart entre femmes et hommes est de 5,3 % ; il a augmenté ces dernières années, ce qui est inquiétant. Du côté de la formation, la situation est encourageante, mais le nombre élevé de jeunes femmes qui sortent des hautes écoles ne se reflète pas dans les fonctions dirigeantes quelques années plus tard. Les mécanismes qui conduisent à cette réalité sont multiples et complexes. Une des pistes d'explication est une répartition inégale des tâches au sein d'un couple, surtout s'il y a des enfants. Le travail à temps partiel ou l'arrêt temporaire d'une activité professionnelle a des

répercussions négatives sur une carrière et ce sont majoritairement les femmes qui sont touchées. Cela dit, il faut être prudent. De nombreuses femmes choisissent de travailler à temps partiel et apprécient cette qualité de vie. La conciliation des vies privée et professionnelle doit être facilitée au point de représenter un véritable choix et non une contrainte. C'est là tout l'enjeu et il faut s'engager dans ce sens.

Si l'égalité telle que prévue dans la Constitution doit être réalisée dans les faits, il faut aussi accepter – et célébrer – nos différences. Enfin, sous-entendre en permanence que les femmes sont des victimes les place insidieusement dans une catégorie de personnes assistées. Je m'y oppose. Les femmes sont actrices de leur destin. Il faut leur donner les moyens de se réaliser, avec fierté et respect.



RÉDACTION

Le Nouveau Genevois est l'organe officiel du PLR Les Libéraux-Radicaux Genève. Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.
13, boulevard Emile-Jaques-Dalcroze
1205 Genève
info@plr-ge.ch

ÉDITEUR RESPONSABLE

PLR Genève
T 022 818 42 42

ABONNEMENT Paraît 9 fois par an
Abonnement (1 an) : Fr. 60.–
Abonnement et adhésion au PLR : Fr. 100.–
Abonnement de soutien : Fr. 200.–

RÉDACTRICE EN CHEF

Céline Zuber-Roy
celine.zuber@plr-ge.ch



CRÉATION ET RÉALISATION
s agence

MARKETING & PUBLICITÉ

Contactez la rédaction
info@plr-ge.ch
T 022 818 42 42

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA (atar.ch)
CP 565 - 1214 Vernier

CRÉDITS PHOTOS

frauenstreik2019.ch, Genève Tourisme, geneve.com

Hommage à Jaques Vernet



Par Jacques-Simon Eggly



LES ORIGINES DE JAQUES VERNET

Comment Jaques est-il devenu Jaques Vernet? On devient souvent ce qui vous a nourri. Jaques Vernet est issu de ce qu'il convient d'appeler une ancienne famille genevoise. Il n'est pas négligeable que

de telles familles, encore présentes dans la République et portant en elles une mémoire historique, émanent des hommes et des femmes prêts à leur tour à servir cette République. Ce sont des repères, une continuité, surtout quand ne s'y trouve aucune prétention, mais peut-être une dose supplémentaire de motivation.

Quelques jours seulement avant le décès de Jaques, a eu lieu, curieusement, une réunion festive des descendants directs du pasteur Théodore Vernet, son grand-père. Un homme de spiritualité, d'humanité, un pédagogue aussi, soucieux d'un lien fort mais souple entre parents et enfants, entre les générations. Jaques et sa

sœur ont beaucoup aimé leurs parents: une mère très engagée dans l'action sociale, un père avocat, bâtonnier, homme d'une droiture et d'une gentillesse qui frappait tout le monde.

Cela marque un enfant, un adolescent. Mais d'où venait aussi cette fougue, cette exubérance physique et verbale? Jaques aurait pu faire carrière dans le théâtre.

Il en avait le tempérament. Il choisit le droit. Il devint avocat. Libéral d'esprit et de tradition, c'est dans ce parti qu'il se lança en politique. Il en devint très vite une figure de proue: au Conseil municipal, puis au Grand Conseil, puis au Conseil d'Etat.

Il choisit le droit. Il devint avocat. Libéral d'esprit et de tradition, c'est dans ce parti qu'il se lança en politique. Il en devint très vite une figure de proue: au Conseil municipal, puis au Grand Conseil, puis au Conseil d'Etat.

Jaques Vernet, en pleine efficacité de l'action, n'a jamais cessé d'être un rencontreur d'homme.

L'HOMME D'ETAT

Dans les parlements, il marqua les débats de sa présence et de son talent oratoire. L'orateur percutant était parfois emporté par son verbe. Les duels, notamment au municipal, avec André Chavanne, pouvaient tenir du spectacle. Mais, déjà en ce temps-là, il y avait autre chose derrière le rideau. Une fois les épées entrechoquées, les positions assénées, pointait la conscience d'une nécessité: celle de nouer des alliances, de procéder à des transactions en vue d'avancer. Déjà se forgeait l'idée que personne n'avait toute la vérité et que l'intérêt général se dégageait d'une confrontation n'excluant pas, à la fin, un effort en vue d'un compromis.

Toutefois le grand saut, la mue visible aux yeux de tous se fit avec l'entrée au Conseil d'Etat. Le petit-fils de pasteur ne le vécut pas seulement comme une ascension, mais comme une entrée dans un devoir de service. Rarement, on aura vu un élu revêtir aussi rapidement l'habit de sa fonction, épouser à ce point l'âme de ce Corps institutionnel dont il était devenu l'un des membres. Ah oui, pensait-il, s'il est un lieu où l'esprit de collégialité entre magistrats de partis différents devait conduire à des solutions, des propositions recherchées en commun, c'était bien à la Tour Baudet. Peu à peu, l'homme d'Etat s'est de plus en plus présenté en pédagogue, en philosophe de l'action politique; au risque de paraître

quelquefois un peu sermonneur. Prendre du recul, de la distance, de la hauteur, déceler l'essentiel. Dépasser la défense d'intérêts particuliers et admettre des solutions d'équilibre. Vous l'imaginez bien, cette manière de concevoir son rôle d'homme d'Etat n'est pas allée sans créer, parfois, quelques tensions entre les Conseillers d'Etat et certains responsables économiques, voire certains dirigeants de son propre parti. Tel ou tel discours de sa part, à ce sujet, n'hésitait pas à souligner la différence de point de vue. Toutefois, trouverait-on aujourd'hui un seul des mécontents, des fâchés de l'époque pour contester le format et la stature de l'homme d'Etat?

Mais revenons à ce mélange étonnant et un peu détonnant dont je parlais. Cette pédagogie politique, ce sérieux de l'engagement avaient-ils amoindri le tempérament, le goût et l'efficacité du verbe, la spontanéité, l'humanité jaillissante? Nullement. La transformation par la fonction avait en quelque sorte encadré, anobli ses traits. Mais l'homme de chair et de sang, le sensible, l'émotif, et qui n'en avait pas honte, était toujours bien là. Cette attention à autrui, cette dimension humaine de son travail avec ses collaborateurs dans les deux départements qu'il a dirigés, cette chaleur communicative, qui ne supprimait pas la pudeur, faisaient que beaucoup allaient au-delà du respect. Il se sentaient considérés et ils l'aimaient. Pour reprendre une phrase due à un autre

grand esprit de la République, Yves Oltramare, Jaques Vernet, en pleine efficacité de l'action, n'a jamais cessé d'être un rencontreur d'homme.

UN PATRIMOINE DE L'ESPRIT

Que reste-t-il d'un homme, d'une femme, après son départ d'ici-bas? C'est une question d'ordre spirituel. Que reste-t-il d'un être si riche chez ceux qui l'ont aimé? C'est la mémoire réelle mais réinventée du temps retrouvé, dirait Proust. Moi, je crois que, dans le fil des générations qui passent, le meilleur d'un être, lui-même nourri de ceux qui l'ont précédé, se transmet dans les esprits et les cœurs. A travers ses enfants et petits-enfants quelque chose de Jaques passe et passera, même plus loin.

Mais j'aimerais affirmer ici une conviction. Dans la Cité, ceux et celles qui ont connu Jaques Vernet ont et portent quelque chose de lui en eux. A leur tour, ils transmettront ce patrimoine de l'esprit: les valeurs, l'humanité, l'engagement. Le souvenir charnel s'efface, mais entre les morts et les vivants se tisse un fil historique d'une communauté. Ceux qui ont bien donné ont bien tissé. Ce que Jaques a donné est dans ce fil historique, invisible mais réel: et ceci pour toujours.

Une nouvelle loi sur le tourisme pour renforcer l'attractivité de Genève

UN PROJET DE LOI SUR LE TOURISME A ÉTÉ PROPOSÉ LE MOIS DERNIER PAR NOTRE CONSEILLER D'ÉTAT PIERRE MAUDET. NOUS AVONS ÉVOQUÉ AVEC LUI, AU COURS D'UN ENTRETIEN, LES RAISONS ET ENJEUX DE CETTE RÉFORME.

ENTRETIEN

VOUS VENEZ DE DÉPOSER UN NOUVEAU PROJET DE LOI SUR LE TOURISME. LE PRÉCÉDENT CADRE LÉGAL N'ÉTAIT PAS SUFFISANT ?

Cette mise à jour n'a rien d'un caprice de ma part. Elle répond à une nécessité, sachant que l'actuelle loi sur le tourisme est en vigueur depuis plus d'un quart de siècle. Sa révision a démarré le 15 mai 2018, à la faveur des premiers Etats généraux du tourisme (EGT18), un chantier qui a réuni les milieux touristiques de la région et, plus largement, les acteurs concernés par l'image de Genève. Tous ensemble, nous avons élaboré des pistes et défini les grands axes stratégiques pour renforcer l'attractivité du canton, en tant que lieu de villégiature et de réunions d'affaires. Je suis donc fier d'avoir pu présenter, le 15 mai dernier, soit un an jour pour jour après les EGT18, les résultats de nos travaux.

CETTE MÊME LOI N'AVAIT-ELLE PAS DÉJÀ SUBI UN TOILETTAGE EN 2013 ?

C'est exact. La révision avait permis à Genève Tourisme & Congrès de basculer du statut d'association à celui de fondation. Ce changement a été dicté par le contexte de l'époque. Mais depuis, l'industrie touristique a considérablement évolué, avec des effets

structurels majeurs sur son organisation. Et ce, à une échelle non pas uniquement locale, ni même régionale, mais bel et bien mondiale. L'émergence de nouveaux intervenants, comme les portails numériques de type *Airbnb*, *TripAdvisor* ou *Booking.com*, déstabilise les acteurs traditionnels de la branche. Leur présence impose désormais une réforme en profondeur. L'année 2013 a été celle où l'on a ajusté le « contenant » du tourisme genevois. La période 2019-2023 marquera le moment où l'on aura amélioré le « contenu ».

C'EST-À-DIRE ?

L'adaptation législative élaborée avec les milieux professionnels concernés n'arrive pas seule. Elle s'accompagne d'une convention d'objectifs, valable pour les quatre prochaines années. Cette nouvelle feuille de route, qui intègre les observations formulées lors des EGT18, recadre les attentes en matière de promotion de Genève comme destination et donne un nouvel élan à la politique de développement touristique du canton, en renforçant notamment les moyens nécessaires pour accomplir cette mission.

QU'EST-CE QUE CELA CHANGE POUR LA FONDATION GENEVE TOURISME & CONGRÈS (FGT&C) ?

Tout d'abord, l'engagement formalise la décision prise le 15 mai 2018 que la Fondation n'organise plus les Fêtes de Genève. Ensuite, le texte lui impose la responsabilité d'assurer le grand feu d'artifice estival, puisque ce dernier contribue au rayonnement de la destination Genève. La FGT&C s'engage par ailleurs à fédérer les représentants locaux, cantonaux et les acteurs nationaux, pour travailler et communiquer d'une seule voix. Elle est également tenue d'encourager le tourisme transfrontalier et de contribuer activement au groupe de travail chargé de mettre en place une stratégie de marketing territorial.

Après avoir adapté le contenant du tourisme genevois, nous devons nous concentrer sur son contenu.



QUE REPRÉSENTE EXACTEMENT LE TOURISME GENEVOIS ?

Ce secteur est un important relais de croissance économique pour notre canton. Il s'agit même d'une branche transversale, puisque les visiteurs dépensent environ trois francs sur quatre en dehors de l'hôtellerie et de la restauration. A Genève, l'activité tourne essentiellement autour du tourisme d'affaires. Cette catégorie, qu'il faut maintenir car elle résiste mieux aux fluctuations conjoncturelles et aux cours de change, représente environ 80 % des nuitées. Le 20 % restant est constitué du tourisme de loisirs. C'est ce segment que l'on peut encore développer.

VOUS AVEZ ÉVOQUÉ DES « CHANGEMENTS STRUCTURELS MAJEURS SUR L'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ». POUVEZ-VOUS PRÉCISER ?

Certainement. Au chapitre des bouleversements, on peut mentionner le fait que des traditionnelles relations entre entreprises, dites *business to business* (B2B), nous sommes passés – avec l'arrivée de plateformes comme *Airbnb* – à un modèle de l'entreprise au consommateur, appelé *business to consumer* (B2C). Il nous faut à présent apprivoiser l'ère du B2H, pour *Human*. Ce qui implique une meilleure prise en compte des aspects émotionnels liés aux séjours à l'étranger. Les touristes d'aujourd'hui sont en effet soucieux d'authenticité. Ils cherchent à vivre des expériences uniques.

POUR RÉPONDRE À CES NOUVELLES ATTENTES DE LA CLIENTÈLE, LA MAÎTRISE DES OUTILS NUMÉRIQUES LES PLUS POINTUS N'EST-ELLE PAS INDISPENSABLE ?

Oui, mais pas uniquement. Les technologies et l'analyse de données de masse ne se suffisent pas à elles seules. La participation de la population locale fait également partie de la pierre angulaire de ma vision. Elle doit être au cœur du processus touristique. Il faut faire en sorte que les Genevoises et les Genevois s'approprient leur territoire et fassent correspondre les projets qui s'y dessinent avec leur cadre de vie.

A QUOI DEVRAIT RESSEMBLER LE TOURISME DE DEMAIN SELON VOUS ?

Ma vision du tourisme repose sur l'échange responsable, qui est motivé par une proximité ne profitant pas qu'à la croissance économique. Le modèle conventionnel, celui d'une industrie de masse, est aux antipodes de ce qu'est en mesure de proposer notre canton.

COMMENT COMPTEZ-VOUS Y PARVENIR ?

Je suis d'avis qu'une promotion efficace des richesses de notre territoire, celui du Grand Genève, est indissociable des mérites de l'accueil qui y est proposé. Pour que le tourisme genevois maintienne ses qualités, il doit s'articuler et s'équilibrer autour des cinq exigences suivantes : politiques, économiques, culturelles, sociales et environnementales. Le territoire genevois et l'agglomération dont il est l'épicentre forment une boutique touristique, ouverte au monde. Mais l'offre qui s'en dégage n'est valable que si elle est respectueuse de toutes celles et tous ceux qui y vivent à longueur d'année.

RENFORCER LA SURVEILLANCE, SANS ENDOMMAGER LA STRUCTURE

Une année pleine s'est écoulée entre les réflexions et discussions des Etats généraux du tourisme 2018 et les travaux du Département du développement économique pour dynamiser l'image de la destination Genève. Sur la base des pistes identifiées pour améliorer la bonne marche de ce secteur clé à l'échelle de la région, un projet de loi sur le tourisme (LTour) a été élaboré, en partenariat étroit avec l'ensemble des milieux professionnels concernés.

Pour rappel, cette refonte législative présentée le 15 mai dernier fait suite aux lourdes pertes financières de la fondation Genève Tourisme & Congrès

(FGT&C) liées à l'organisation des Fêtes de Genève en 2016 et 2017. Elle répond à la nécessité de renforcer le contrôle de l'Etat sur l'activité de la FGT&C, tout en maintenant sa structure actuelle.

Ainsi, la remise à jour du cadre légal prévoit de soumettre à l'approbation du Conseil d'Etat le budget de la FGT&C, un mécanisme permettant d'atteindre un niveau de vérification comparable à d'autres entités qui mettent en œuvre des prestations déléguées, comme les fondations de droit public ou certaines organisations privées subventionnées.

LA MÊME TAXE POUR TOUT LE MONDE

La nouvelle LTour rééquilibre également la gouvernance de la FGT&C, en y intégrant davantage d'experts, notamment dans les domaines culturel et numérique, aux côtés des traditionnels contributeurs au secteur. Elle adapte par ailleurs le principe de la taxe de séjour, en réduisant la complexité de son prélèvement. Désormais, cette source de financement essentielle pour les activités de la FGT&C ne répondra plus à des barèmes différenciés, selon la catégorie d'établissements, mais fera

l'objet d'un tarif unique, afin de garantir l'égalité de traitement. Une exception est toutefois prévue pour les campings, le tarif effectif devant encore être défini avec précision dans le règlement d'application de la loi.

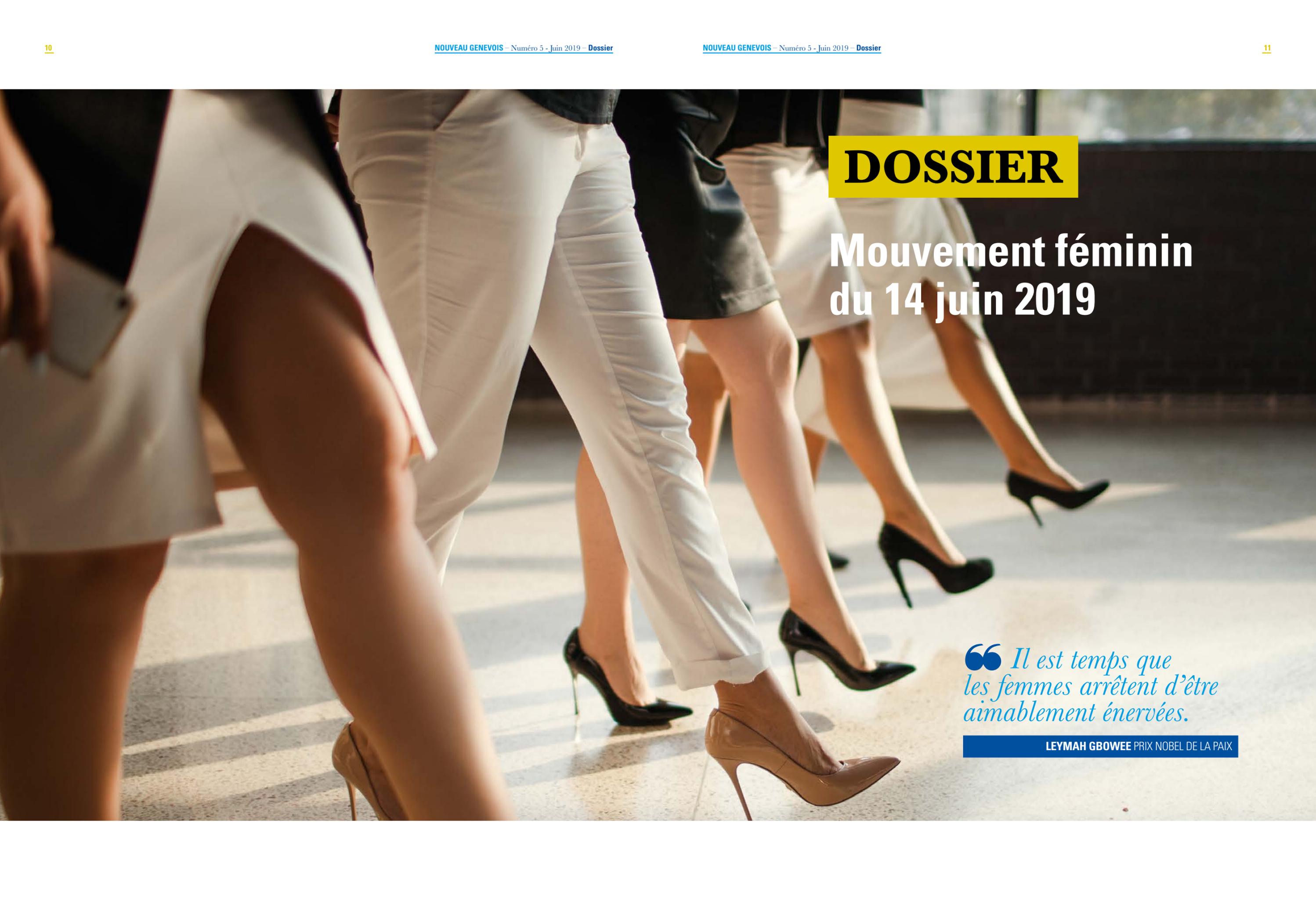
Avantage corollaire de cette simplification, elle permettra aux différentes plateformes d'hébergement de prélever directement la taxe auprès des hôtes de passage, y compris pour les nuitées générées par *Airbnb*.



Un conseil immobilier global
Un réseau de compétences

GRUPE SPG-RYTZ
spg-rytz.ch

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE SA Case postale 6255 – 1211 Genève 6 T +41 (0)58 810 30 00	RYTZ & CIE SA NYON Case postale 1360 – 1260 Nyon T +41 (0)58 810 36 00	RYTZ & CIE SA LAUSANNE Case postale 1256 – 1001 Lausanne T +41 (0)58 810 35 00
---	---	---



DOSSIER

Mouvement féminin du 14 juin 2019

“ Il est temps que
les femmes arrêtent d’être
aimablement énervées.

LEYMAH GBOWEE PRIX NOBEL DE LA PAIX

14 juin : pour les femmes, avec les hommes

LA PARTICIPATION À LA MANIFESTATION FÉMININE DU 14 JUIN N'EST DE LOIN PAS UNE ÉVIDENCE POUR TOUTES LES FEMMES. SIMONE DE MONTMOLLIN, DÉPUTÉE ET CANDIDATE AU CONSEIL NATIONAL, RAPPELE LE RÔLE PRÉPONDÉRANT QUE LA DROITE A JOUÉ DANS L'AVANCÉE DES DROITS DE LA FEMME ET TRACE LE CHEMIN ENCORE À PARCOURIR.



Par Simone de Montmollin

L'appel à la grève du 14 juin prochain divise. Pas tant sur le fond – personne ne conteste le bien-fondé de soutenir la cause des femmes – mais la forme trahit une vision partisane peu encline à fédérer. Faire progresser le principe d'égalité dans nos sociétés contemporaines reste une priorité à laquelle nous devons tous veiller. La difficulté est de trouver une approche et des solutions partagées. Les messages clivants, visant à opposer femmes et hommes, ne sont pas de nature à y contribuer.

PAS UN MONOPOLE DE LA GAUCHE

Le manifeste rédigé pour l'occasion par les initiatrices de cette grève pointe l'hégémonie des hommes et du capitalisme comme responsables des inégalités endurées par les femmes. Une vision caricaturale lorsque l'on porte un regard, même distrait, sur l'histoire de la défense des droits de la femme. La gauche n'en a pas le monopole. En France par exemple, la Révolution n'a laissé qu'une œuvre limitée sur le sujet de l'égalité : en gros la radiation du privilège masculin dans le droit successoral et l'octroi d'un droit identique accordé aux femmes pour initier le divorce...

Les révolutionnaires eux-mêmes étaient peu enclins à appliquer, pour les femmes, le principe d'égalité qu'ils ont sauvagement obtenu. « La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne », rédigée par Olympe de Gouges, fut enterrée avec elle, après sa décapitation par les révolutionnaires, pas vraiment disposés à partager le pouvoir avec les femmes. Ils lui ont préféré le Code civil « napoléonien », résolument antiféministe, instaurant une aire de résistance contre l'émancipation de la femme durant tout le XIX^e siècle.

Il y eut bien quelques avancées avec l'apparition des premières revues féminines ou l'enseigne-

ment élémentaire accordé aux filles. Mais il faudra attendre le début du XX^e siècle pour voir émerger l'égalité des droits politiques. En France, c'est le Général de Gaulle qui l'instaure en 1944, contre l'avis d'une certaine gauche, qui craignait de voir partir ces voix par trop à droite ! Le droit à l'avortement et la lutte contre la domination masculine figurent parmi les acquis de ce XX^e siècle.

En Suisse, la consécration juridique de l'égalité femme-homme est en effet tardive : 1981 dans la Constitution et 1996 dans une loi sur la promotion de l'égalité. Depuis, les études de genres contribuent à rendre compte des mécanismes sous-jacents aux inégalités. La prévention contre

Faire progresser le principe d'égalité dans nos sociétés contemporaines reste une priorité à laquelle nous devons tous veiller.

le harcèlement et la lutte contre la prééminence masculine contribuent à codifier les rapports hommes-femmes et dénoncer les comportements abusifs. Faut-il pour autant adhérer au fait que le chemin vers l'égalité ne peut être tracé que par des personnes qui ne se reconnaissent ni cisgenre (sic) ni capitalistes, tel que le suggère le manifeste du 14 juin ? La réponse est bien évidemment non.

En ce début de XXI^e siècle, les défis restent nombreux pour voir se réaliser dans les faits, les diverses dimensions du principe d'égalité institué dans le droit suisse.



“ La violence est une menace pour toutes les femmes et un obstacle à tous nos efforts de développement, de paix et d'égalité des sexes, dans toutes les sociétés.

BAN KI-MOON

conciliation entre vie professionnelle et familiale. Les structures d'accueil offrent des solutions pour suppléer les parents mais leur coût et le manque de places incitent à la recherche d'autres pistes. Cela passe par l'amélioration de la flexibilité des horaires de travail pour les deux parents et à l'acceptation de temps partiel (ou annualisé) pour les fonctions à responsabilité. D'autres modèles doivent émerger. Ces évolutions ne pourront être durables que grâce et avec la participation des pères.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le dernier rapport sur les violences domestiques est plus alarmant. Il montre qu'en Suisse, une femme décède toutes les deux semaines des coups de son conjoint et qu'une tentative d'homicide est perpétrée chaque semaine. La violence est un fléau pire que les inégalités. Ce qui interpelle, c'est la relative indifférence. Une fois le rapport de l'Observatoire publié, cette réalité est oubliée, tout comme les auteurs de ces crimes odieux, conduits par la seule soif de pouvoir, et non par la passion, fût-elle amoureuse. Les violences faites aux femmes n'épargnent aucune formation politique. Elle s'exprime lorsque règne l'indifférence.

Faut-il donc aller défiler, le point levé, pour revendiquer ce qui apparaît comme une évidence au regard du droit ? Peut-être. Ce qui me semble plus urgent, c'est d'en enseigner les fondements, dès le plus jeune âge, à la maison comme à l'école. Cela implique la participation de tous : des femmes avec les hommes.

ÉGALITÉ DES SALAIRES

Sous l'angle de l'égalité des droits, la question de la rémunération est centrale. Une différence de salaire d'environ 7 % entre les hommes et les femmes reste inexplicable par des éléments liés à la formation ou l'expérience. Cette différence est toutefois révélatrice et trouve probablement une part d'explication dans ce qui est valorisé au moment de l'embauche. Comment, pour une femme, faire valoir le fait qu'elle acquiert aussi de l'expérience lorsqu'elle interromp son parcours professionnel pour se consacrer à sa famille ? La nouvelle loi sur l'égalité imposera une auto-évaluation au sein des entreprises sur la question salariale. Cette évaluation devrait faire l'objet d'une plus grande considération pour les parcours féminins, par définition moins linéaires. Il s'agit de changer notre regard, éviter les déductions implicites et intégrer le fait qu'une femme n'aura pas

le même CV qu'un homme à formation égale. Cela n'implique pas nécessairement moins de compétences.

Sous l'angle de la responsabilité, cette différence salariale fragilise les femmes non seulement pendant leur vie professionnelle mais surtout au moment de leur retraite, en terme de prévoyance. Corriger cette différence s'impose comme une évidence sous l'angle économique.

PROMOUVOIR LA CARRIÈRE DES FEMMES

La représentation des femmes à des postes clés reste à améliorer. Les quotas sont utilisés dans certains pays avec succès, mais trouvent à mes yeux un inconvénient rédhibitoire : celui d'imposer aux femmes une pression supplémentaire pour justifier la légitimité de cette discrimination positive. Le problème central pour une majorité de femmes reste la

“ Quelqu'un qui valorise l'équité et qui veut faire sa part de travail à la maison. Ces hommes existent et, croyez-moi, avec le temps, rien n'est plus sexy.

SHERYL SANDBERG

Une marche pour faire avancer l'égalité

LES GENEVOISES PLR ONT DÉCIDÉ DE PRENDRE PART AU MOUVEMENT FÉMININ DU 14 JUIN. SOPHIE DUBUIS, LEUR PRÉSIDENTE ET ÉGALEMENT CANDIDATE AU CONSEIL NATIONAL, NOUS EXPLIQUE CE CHOIX TOUT EN SOULIGNANT L'IMPORTANCE DE NE PAS VICTIMISER LES FEMMES.



Par Sophie Dubuis

Le 14 juin 2019, les femmes PLR et PDC ont décidé de cheminer ensemble dans la ville de Genève pour marquer leur soutien à la marche des femmes. Il nous paraissait essentiel que les femmes de droite et du centre soient présentes pour cet événement et ne laissent pas dans les mains de la gauche les questions féminines et sociétales. Nous ne voulons pas d'une position de victime pour les femmes et d'une politisation outrancière de la question. L'Entente féminine s'est réunie et s'est entendue sur une mobilisation unie, avec la participation bienvenue des hommes.

DU 14 JUIN 1991 AU 14 JUIN 2019

Le 14 juin 1991, les revendications des manifestantes étaient limpides. En effet, 10 ans après l'inscription en 1981 de l'égalité entre hommes et femmes dans la Constitution helvétique, presque un demi-million de femmes soulevaient le fait que ce principe n'était pas encore une réalité dans la société. Défilant dans la rue, le propos central était « à travail égal, salaire égal ». D'autres questions se posaient également : des rentes AVS trop faibles, voire inexistantes ; une intégration dans le marché du travail qui restait très difficile ; la complexe conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale des parents. On attendait de cette mobilisation un nouvel élan vers l'égalité. Qu'en est-il aujourd'hui ?

En 2019, la question de l'égalité des salaires reste une préoccupation, avec encore aujourd'hui des différences inexplicables soulignées par l'Office fédéral de la statistique. Mais ne faut-il pas voir plus large, parler de la société et de son avenir, trouver les bonnes réponses, mais surtout poser les bonnes questions à toutes et écouter : vous, les femmes, que voulez-vous ?

Les préoccupations de chacune sont diverses et nous le saluons : violences faites aux femmes, conciliation vie privée et vie professionnelle, égalité des chances, congé parental, mixité ou humanisme, entre autres.

DE DROITE OU DU CENTRE, FÉMININES ET SOLIDAIRES

Ainsi, le 14 juin 2019, les femmes de l'Entente ont proposé à toutes les femmes et les hommes qui avaient envie d'exprimer leur solidarité à la question de l'égalité et de la mixité de les rejoindre derrière la bannière « de droite ou du centre, féminines et solidaires ». Les préoccupations de chacune sont diverses et nous le saluons : violences faites aux femmes, conciliation vie privée et vie professionnelle, égalité des chances, congé parental, mixité ou humanisme, entre autres. C'est un débat global que les femmes de l'Entente veulent mener, conscientes que chaque préoccupation dépend des expériences de vie.

“ Vous devez faire les choses que vous vous croyez incapable de faire.

ELEANOR ROOSEVELT

“ Aujourd'hui je sais que pour provoquer un véritable changement pour le droit des femmes, il faut voter des lois, lancer des initiatives et donc prendre en compte la politique.

ANGELINA JOLIE

Surtout, nous retenons les échanges constructifs et riches avec les femmes et les hommes qui s'intéressent à cette égalité. Partir du principe que personne n'a raison et que personne n'a tort, mais qu'en échangeant, nous trouverons ce qui nous unit, ce qui nous porte à l'heure du #metoo et d'un monde dans lequel les citoyens donnent aux personnalités politiques le ton des grands questionnements et de l'avenir. Comme les manifestants soucieux du climat ont lancé leurs revendications et bouger les positions, les femmes souhaitent exprimer un certain ras-le-bol face aux différences illogiques entre hommes et femmes, aux avancées trop lentes, à certaines prises de pouvoir ou aux inégalités salariales. Les femmes que nous représentons ne sont pas des victimes mais des êtres assumant leurs propres envies et leurs besoins.



Regards croisés sur les femmes en politique



Par Lisa Maudry

LES JEUNES LIBÉRAUX RADICAUX GENEVOIS SE SONT ASSOCIÉS AUX GENEVOISES PLR POUR ORGANISER UNE CONFÉRENCE SUR LES FEMMES EN POLITIQUE. ILS ONT INVITÉS COMME INTERVENANTES CÉLINE ZUBER-ROY, DÉPUTÉE, SIMONE DE MONTMOLLIN, DÉPUTÉE ET CANDIDATE AU CONSEIL NATIONAL, ET SOPHIE DUBUIS, CANDIDATE AU CONSEIL NATIONAL. LISA MAUDRY, ÉGALEMENT CANDIDATE AU CONSEIL NATIONAL SUR LA LISTE DES JLRG, FAIT UN RETOUR SUR CETTE SOIRÉE PASSIONNANTE.



Modéré par Myret Zaki, rédactrice en chef de Bilan, la conférence du 1^{er} mai organisée par les Jeunes Libéraux Radicaux de Genève portait sur les enjeux de l'engagement politique d'une femme.

LES RAISONS DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE

La première question de la soirée s'intéressait au « pourquoi » l'on s'engage en politique.

Pour Sophie Dubuis, son engagement est lié à sa fonction professionnelle de directrice. En 2015, il lui a été proposé de se présenter pour les élections fédérales, mais elle a dû refuser à cause du travail. Actuellement, elle est la présidente des Genevoises PLR, qui est la plus grande et plus ancienne association politique féminine du canton. Dans tous les domaines, elle s'engage de

manière hyperactive et avec conviction. Elle est notamment présente dans différents conseils d'administration et son rôle de femme dans ces milieux est parfois compliqué : « les hommes ne se coupent pas la parole entre eux, mais une femme doit se répéter plusieurs fois pour être entendue ».

Pour Simone de Montmollin, son engagement ne s'est pas fait lorsqu'elle était « jeune », mais plus tard lors de la Constituante. Elle a senti qu'elle pouvait apporter une plus-value sur des thématiques qui n'avaient pas encore la cote il y a 10 ans, comme par exemple l'environnement. L'implication en politique, c'est vouloir s'engager en tant que citoyen, mais c'est aussi prendre des décisions pour soi-même et pour sa famille. Elle fait actuellement sa deuxième législature au Grand Conseil.

Pour Céline Zuber-Roy, c'est aussi lors de la Constituante qu'elle s'est lancé en politique. Étudiante en droit à l'époque, elle se lance comme indépen-

dante sur la liste des « Libéraux & Indépendants ». Bien que pas directement élue, elle rentre comme viennent ensuite. Cette expérience est un apprentissage express de la politique genevoise. Son engagement politique s'est ensuite naturellement poursuivi et après 10 ans, son expérience lui est utile dans ses combats politiques. Ce qui la motive principalement, c'est l'envie de participer et de ne pas se limiter à râler.

MOINS DE POLITIENNES À DROITE QU'À GAUCHE

Ensuite, la question de la représentation féminine au Grand Conseil, qui est plus faible dans les partis de droite que dans ceux de gauche est abordée.

Première piste d'explication, les partis de gauche appliquent la parité sur les listes électorales, contrairement à la droite qui choisit librement ses candidats. De plus, il est vrai qu'il y a moins de femmes engagées à droite, peut-être parce qu'une femme qui veut s'investir en

Une femme peut apporter sa sensibilité et son expérience, ainsi que son réseau.

politique se retrouvera plus facilement dans les thématiques défendues par les partis de gauche.

Puis la question des difficultés rencontrées par la loi sur l'égalité aux Chambres fédérales est évoquée. L'hypothèse de la présence majoritaire des hommes est avancée pour expliquer ces difficultés. Toutefois, les trois intervenantes écartent cette hypothèse et soulignent que l'opposition portait principalement sur la transparence salariale imposée aux entreprises. En Suisse, les salaires sont privés et ne sont pas communiqués à qui veut l'entendre. Ainsi, le refus des Chambres fédérales n'était pas une question de genre, bien que ce ne devrait pas être un critère dans la fixation du salaire.

Selon une étude de l'Office fédéral des statistiques, il y a 8 % de différence salariale non expliquée, y compris dans le public. Cela correspond à 150 francs par mois entre les hommes et les femmes.

L'APPORT DES FEMMES EN POLITIQUE

Le cœur du débat est abordé avec la question « que peut apporter une femme qu'un homme ne peut pas ? ».

Il faut tout d'abord relever que le fait d'être une femme ne signifie pas que l'on représente toutes les femmes, comme le dit Céline Zuber-Roy « je me sens mieux représentée par un homme de droite que par une femme de gauche ».

Toutefois, une femme peut apporter sa sensibilité et son expérience, ainsi que son réseau. De même, la présence de femmes modifie les rapports entre les hommes.

En plein boom *me too*, la question du harcèlement est soulevée. Aucune des intervenantes n'a le sentiment d'avoir été prise à partie parce qu'elles étaient des femmes ou, comme le dit Simone de Montmollin, « c'est le jeu, cela ne m'affecte pas ». Pour Sophie Dubuis, le fait d'être insultée n'est pas lié à son statut de femme mais bien au milieu politique ; les hommes vivent les mêmes représailles.

« A l'époque, j'aurais été très heureuse de travailler avec une 2^e femme au Conseil fédéral. Nous aurions pu discuter et soutenir des sujets spécifiques aux femmes. »

ELISBETH KOPP

Le fait d'être une femme ne signifie pas que l'on représente toutes les femmes.

Pour conclure, le travail pour l'égalité est global. L'instruction doit être au centre du combat, car c'est la clef de l'égalité. De même, c'est elle qui permettra aux jeunes issus de l'immigration d'intégrer les codes de notre société notamment en termes d'égalité des sexes.

Ahou, Catherine, Jeanne, Gabrielle, Charlotte, Ray, Zaha et les autres...



Par Bénédicte Montant

DANS LE CADRE DU MOUVEMENT FÉMININ DU 14 JUIN, BÉNÉDICTE MONTANT, ARCHITECTE ET ANCIENNE DÉPUTÉE, RETRACE LE RÔLE DES FEMMES DANS L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE. UN BEL HOMMAGE AUX PIONNIÈRES...

ARCHITECTE, UN MOT NATURELLEMENT ÉPICÈNE ?

Au sein des sociétés primitives, la femme est traditionnellement au centre de l'acte de bâtir. Depuis toujours, en pays Maasai (Kenya-Tanzanie) comme à de nombreux autres endroits sur terre, elle assure la construction des habitats, seule ou parfois en groupe... sous le regard du reste de la tribu ! L'architecture vernaculaire est indéniablement une architecture féminine, un acte de bâtir complet puisqu'il

allie dans une simultanéité absolue la conception et la construction de la maison destinée à abriter la famille. Une architecture qui traverse les époques et perdure encore aujourd'hui... Ancré dans les rites et coutumes, ce mode de faire semble tout naturel, mais il constitue en réalité le début de la relation de la femme avec l'acte de bâtir.

Siècle de renouveau intellectuel, le XVI^e voit certaines femmes de classes sociales élevées prendre la maîtrise du projet de leur demeure en endossant le rôle de commanditaire. A l'image de Catherine Briconnet qui suit les travaux de son château de Chenonceau alors que son mari combat en Italie. Ainsi qu'à celle de la Marquise de Rambouillet qui construit son hôtel éponyme du Marais au XVII^e et dont on dit même qu'elle en dessina les plans. La Marquise de Rambouillet tiendra salon et exercera une grande influence sur la langue française et la littérature de son temps, ce qui lui vaudra d'être raillée par Molière dans les précieuses ridicules. A la même époque, Dame Aldegonde, sœur moniale belge, réalise les plans d'une église qui sera construite

après son décès et annexée à l'Abbaye bénédictine de la Paix de Notre Dame à Liège. C'est elle qui, si l'on fait abstraction des bâtisseuses tribales anonymes, serait la première femme architecte autodidacte de l'histoire.

Le XVIII^e siècle est le siècle des femmes pour lesquelles l'on construit. Les grandes courtisanes deviennent mécènes et sévissent dans les écrans qui leur ont été offerts. C'est ainsi que la Marquise de Pompadour voit Ange-Jacques Gabriel dessiner pour elle le petit Trianon (inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979), elle meurt malheureusement avant de le voir achevé. Le Petit Trianon sera inauguré par Madame du Barry, puis offert par Louis XVI à sa jeune épouse Marie-Antoinette et demeurera ensuite pour toujours le « château des femmes ». Roturière d'une éblouissante beauté, Madame du Barry passe des commandes aux peintres, aux sculpteurs, aux bronziers et révèle Claude-Nicolas Ledoux qui bâtit son pavillon de musique de Louveciennes.

Architectes ou commanditaires, les femmes sont à l'origine de nombreux bâtiments aujourd'hui universellement considérés comme des joyaux dignes de protection et ont leur place parmi les pionniers de la modernité.

LES PIONNIÈRES

Il est vrai qu'au début de l'ère moderne, le travail de la femme dans les classes sociales privilégiées n'a pas de sens économique. Au tournant du siècle, les femmes aisées s'occupent principalement de bonnes œuvres, se cultivent et se laissent attirer par la modernité. Si, depuis la fin du XIX^e, les portes des académies s'ouvrent à la gent féminine, il reste impossible de déterminer qui a été la première architecte de formation universitaire. Julia Morgan est, en revanche, la première femme admise à l'école des Beaux-Arts de Paris, après avoir étudié le génie civil à Berkeley. Elle obtient

son diplôme en 1902 et fonde ensuite son agence à San Francisco. Inspirée par le mouvement *Arts and Crafts* américain, elle concevra plus de 800 édifices et restera célèbre pour la construction de Xanadu, folle demeure de William Randolph Hearst à San Simeon et rendue célèbre par le film *Citizen Kane*.

Pourtant à cette époque, la grande majorité des femmes architectes mène une vie professionnelle dans l'ombre. C'est le cas de Marion Mahony Griffith, qui est la première et seule employée de Frank Lloyd Wright et à laquelle le grand Maître, dont elle assurera la direction du bureau durant

plus de 15 ans, ne donnera jamais beaucoup de crédit. Le Corbusier s'est également longtemps évertué à ne pas mettre en lumière la véritable origine des travaux que Charlotte Perriand effectuait pour son compte. D'autres, à l'image de Georges Sand en littérature, ont parfois eu recours au nom d'emprunt masculin pour pratiquer un métier.

“ J'entends dire parfois, à propos du travail et de la concurrence qu'il engendre : c'est la guerre de tous contre tous. Voilà un véritable contresens. Car à la guerre, le plus fort soumet le plus faible tandis que, dans les rapports de travail, le plus fort communique de la force au plus faible.

CHRISTINE LAGARDE

Truus Schroder-Rietveld



Hearst Castle conçu par Julia Morgan

L'ORIGINALITÉ FÉMININE

En 1924, Truus Schröder-Schrader fait construire sa maison à Utrecht par Geritt Rietveld. Son programme : une maison pour elle-même et pour ses trois enfants, préféralement sans murs intérieurs. C'est donc grâce à une volonté féminine progressiste que les Pays-Bas voient la naissance du premier symbole du mouvement moderne en architecture.

La maison, dont le mobilier est majoritairement intégré, est pensée comme un objet unique aux couleurs primaires en référence au mouvement de Stijl (Mondrian, Van Doesburg). Elle sera inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco en 2000. Quelques années plus tard, en 1927, Gabrielle de Monzie et Sarah Stein commanditent leur habitation commune de Garches à Le Corbusier. En dehors des chambres, toutes

les pièces de la villa Stein-de Monzie sont communes aux deux familles. La maison conjugue les cinq points de l'architecture moderne et deviendra monument historique en 1975. Elle est, pour ses habitants, l'écrin d'expériences spirituelles diverses et constitue l'épicentre formalisé d'une expérience tant architecturale que sociétale. Matisse fera, à la même époque, le portrait de Sarah Stein ce qui donne un aperçu de l'environnement culturel avant-gardiste de ses commanditaires.

Après les rares pionnières américaines et en parallèle à ces femmes devenues de véritables maîtres de l'ouvrage éclairées, surgissent naturellement les femmes architectes de la modernité du XX^e. Eileen Grey, designer et architecte, dont la célébrité est née avec la

villa E-1027 au Cap Martin. Charlotte Perriand qui, entre autres nombreux travaux, dessine en 1928 la si célèbre chaise longue... toujours appelée « le Corbusier » !

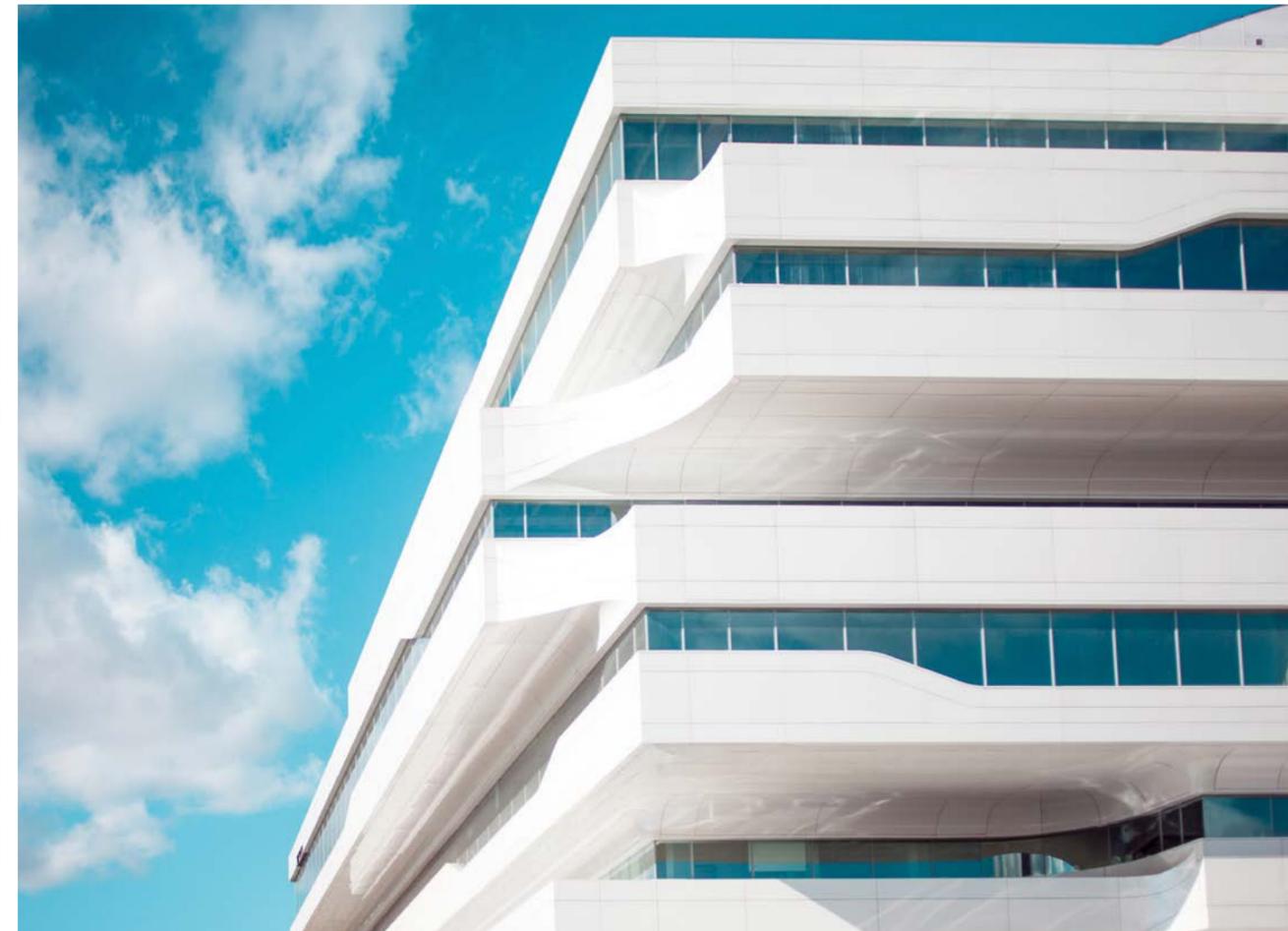
En choisissant des architectes portant pour elles des projets en rupture avec l'expression architecturale classique ou en proposant elles-mêmes une architecture novatrice, le parcours des femmes en architecture est ponctué de virages esthétiques et culturels radicaux. Architectes ou commanditaires, elles sont à l'origine de nombreux bâtiments aujourd'hui universellement considérés comme des joyaux dignes de protection et ont leur place parmi les pionniers de la modernité.

Le parcours de la femme en architecture est un bel exemple de démonstration de la volonté dont les pionnières ont su faire preuve pour ouvrir la voie à nos générations, des écueils qu'elles ont dû franchir et des sacrifices concédés.

Villa E-1027 conçu par Eileen Grey



Architecture de Zaha Hadid



UN MÉTIER QUAND MÊME MASCULIN

Pour accéder à cette liberté toute nouvelle aux yeux de la société, ces femmes ont été contraintes au difficile exercice de l'indépendance économique et ont trouvé la force d'affirmer, parfois sous les railleries, leurs convictions, leurs compétences et leur culture. L'exercice de leur pratique professionnelle a cependant souvent signifié le renoncement à la maternité sur l'autel de leur métier. Leur mérite s'est parfois trouvé amoindri par la présence d'une image masculine forte et reste encore aujourd'hui subordonné à de nombreux sacrifices. Mais la plupart d'entre elles ont été à la genèse de « premières fois », grand nombre des œuvres dont elles ont été à l'origine font l'objet de mesures de protection patrimoniale ou sont

encore souvent utilisées dans notre quotidien. Ces pionnières se sont rarement exprimées sur la question de leur condition féminine au sein de leur métier.

Aujourd'hui, les femmes représentent plus de 50 % des étudiants inscrits en faculté d'architecture et constituent 40 % des diplômés. L'architecture est la profession académique montrant l'écart le plus marqué entre le taux de formation et le taux de professionnalisation des femmes. Il y a, à titre d'exemple, 16 % environ de femmes inscrites à l'ordre des architectes français. Peu d'entre elles dirigent une agence et, lorsque c'est le cas, c'est le plus souvent en couple. Enfin, il a fallu attendre 2004 pour que le prestigieux prix Pritzker, qui correspond au Prix Nobel de l'architecture,

soit décerné à une femme : Zaha Hadid.

De la sœur Moniale ne devant répondre de ses actes que devant Dieu, à la femme commanditaire épouse ou courtisane dont les projets sont financés par un mari ou par un puissant amant, puis à la femme associée d'un homme derrière lequel elle est souvent dissimulée, le parcours de la femme en architecture est un bel exemple de démonstration de la volonté dont les pionnières ont su faire preuve pour ouvrir la voie à nos générations, des écueils qu'elles ont dû franchir et des sacrifices concédés dans l'exercice d'un métier masculin au nom pourtant épique...

“ Je pense que le moment est venu pour les Femmes. Tout le monde a dit à ma mère qu'elle avait deux choix : elle pouvait être infirmière ou enseignante. Les barrières extérieures sont maintenant beaucoup plus basses. Si nous commençons à reconnaître les véritables problèmes, nous pouvons les résoudre. Ce n'est pas si dur.

SHERYL SANDBERG



Chaise longue de Charlotte Perriand... toujours appelée « le Corbusier »

La diversité, un bonus pour les entreprises !

LA PLACE DES FEMMES DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL EST UN DES THÈMES ESSENTIELS DU MOUVEMENT FÉMININ DU 14 JUIN. JÉRÉMY ANNEN, SPÉCIALISTE EN RESSOURCES HUMAINES ET PRÉSIDENT DU PLR TROINEX, SOULIGNE L'INTÉRÊT POUR LES ENTREPRISES D'ENGAGER DU PERSONNEL FÉMININ ET PARTAGE DES CONSEILS EN LA MATIÈRE.



Par Jérémie Annen

Après 8 ans en tête du classement des pays les plus compétitifs, la Suisse s'est vue rétrogradée, en 2018, à la quatrième place par le *World Economic Forum* (WEF). Les principales raisons ? Un manque de vision quant aux enjeux d'avenir et un certain conservatisme dans la prise de risque entrepreneurial et l'innovation.

De fait, en réponse aux multiples scandales comptables et financiers de ces dernières années, on a vu fleurir au sein des administrations publiques et des entreprises, des lois, normes, règlements et procédures visant à limiter le risque humain au maximum. Dans ce cadre, constituer des équipes performantes et un environnement favorisant la créativité, la collaboration et la motivation, est devenu une gageure.

L'APPORT DES FEMMES DANS LES ENTREPRISES

Heureusement, il existe une solution : engager plus de femmes ! C'est prouvé, plus il y a de femmes à la tête d'une entreprise, meilleures sont ses performances économiques (source : observatoire SKEMA de la féminisation des entreprises, 2019). Sur les dix dernières années, le « Femina Index 10 », qui réunit les dix entreprises dont l'encadrement est le plus féminisé (> 40 %), affiche une croissance de 289 %, contre 43 % seulement pour le CAC 40 !

Pour Michel Ferrary, professeur de management à l'Université de Genève et directeur de l'Observatoire de la féminisation des entreprises de la *Skema Business School*, la promotion des femmes à des postes de management est un facteur de motivation pour l'ensemble des salariés, notamment les autres femmes. Leur présence améliore les processus de décision, développe la créativité dans les organisations et diffuse une image positive et moderne auprès des clients, des pouvoirs

publics, des médias... et des actionnaires !

Sans surprise, c'est dans les pays qui ont imposé des quotas aux entreprises cotées en bourse qu'on retrouve le plus de femmes dans des fonctions dirigeantes. CQFD ? Pas forcément.

La Suisse, fidèle à ses valeurs libérales, reste frileuse en la matière. La révision du droit de la société anonyme prévoit des quotas de 30 % de femmes dans les conseils d'administration et 20 % dans les directions. Mais aux dernières nouvelles, la commission des affaires juridiques du Conseil des Etats (13 membres dont une femme) recommandait de supprimer cette disposition. Cela étant dit, les entreprises cotées en bourse ne représentant que 3,5 % des entreprises de plus de 10 employés, une telle mesure contraignante ne serait qu'une fissure dans le plafond de verre.

C'est donc à nous, citoyens, collaborateurs, conjoints, parents, de promouvoir un environnement respectueux et une juste répartition des tâches, économiques et domestiques, pour qu'hommes et femmes continuent d'avancer ensemble.

LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN

Alors, concrètement, comment renforcer la diversité dans son entreprise ?

1 Ayez des convictions fortes :

ne perdez pas de temps avec des règlements sur la diversité, identifiez les valeurs qui donnent du sens à vos actions et à celles de vos collaborateurs, et faites-les vivre ! Cessez de mettre des réunions à 07h00 et favorisez l'équilibre vie professionnelle et vie privée, pour plus de flexibilité et d'égalité.

2 Recrutez avec courage :

quand on a peur, on se rapproche de ceux qui nous ressemblent, en général des hommes blancs, de notre âge et ayant la même formation. A compétences

égales, donnez la priorité à une candidature du sexe sous-représenté. Recruter des femmes et des hommes permet d'augmenter le nombre de candidats et donc d'accroître la probabilité d'un recrutement de qualité.

3 Constituez un vivier féminin...

identifiez vos managers de demain, celles qui font bouger les lignes, travaillent avec passion. Soutenez-les, formez-les, préparez-les à prendre plus de responsabilités ; les projets c'est fait pour ça !

4 ... et utilisez-le :

les femmes ont tendance à se sentir sous-qualifiées pour une promotion. Contrez cela, proposez et reproposez des postes de management aux femmes. Et si besoin, accompagnez-les dans la prise de leurs nouvelles fonctions (valable aussi pour les hommes).

“ Faites ce qui vous convient, car il y aura toujours quelqu'un qui pensera autrement. ”

MICHELLE OBAMA

En matière de diversité, les dirigeants ont un rôle important à jouer. Beaucoup d'entre eux s'y investissent déjà, en dépit d'un contexte peu favorable en Suisse, et leurs entreprises en bénéficient. Mais au-delà de ces questions de compétitivité ou de performance, rappelons que l'égalité entre femmes et hommes est inscrite dans la Constitution fédérale. C'est donc à nous, citoyens, collaborateurs, conjoints, parents, de promouvoir un environnement respectueux et une juste répartition des tâches, économiques et domestiques, pour qu'hommes et femmes continuent d'avancer ensemble.

“ Là où il y a la discorde, que nous mettions l'union. Là où il y a l'erreur, que nous mettions la vérité. Là où il y a le doute, que nous mettions la foi. Là où il y a le désespoir, que nous mettions l'espérance. ”

MARGARET TATCHER



ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

Entretien avec Cyril Aellen et Benoit Genecand

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES APPROCHENT À GRANDS PAS. D'ICI AU 20 OCTOBRE, LE NOUVEAU GENEVOIS VOUS PRÉSENTE SOUS FORME D'ENTRETIENS VOS SIX CANDIDATS AU CONSEIL NATIONAL, AINSI QUE VOTRE CANDIDAT AU CONSEIL DES ETATS. CE MOIS-CI, CYRIL AELLEN ET BENOIT GENECAND.

TRISTE NOUVELLE

Gravement atteint dans sa santé, notre conseiller national Benoit Genecand ira au terme de la législature actuelle mais renonce à se représenter pour un nouveau mandat.

Comme toujours, il manifeste ainsi son sens des responsabilités et son attachement aux institutions ainsi qu'à notre parti. Dans ces circonstances difficiles, la rédaction adresse son soutien total et ses pensées les plus positives à Benoit et ses proches.

Au-delà de l'émotion suscitée, le PLR est prêt. Conformément au vote de l'assemblée des délégués du 15 novembre 2018, Alexandre de Senarclens sera le sixième candidat de notre liste au Conseil national. Le Nouveau Genevois, dont le présent numéro était déjà sous pli lorsque cette décision est intervenue, vous présentera dans un prochain numéro la candidature d'Alexandre de Senarclens.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

**AVANCER
ENSEMBLE**

www.plr-ge.ch

Cyril Aellen

ENTRETIEN

MEILLEUR DÉPUTÉ DE LA LÉGISLATURE 2013-2018 SELON SES PAIRS, CYRIL AELLEN A LA POLITIQUE DANS LE SANG. ALLIANT AVEC INTELLIGENCE UNE VISION POLITIQUE CLAIRE AU RESPECT DE SES INTERLOCUTEURS, IL A TOUTES LES QUALITÉS POUR SIÉGER À BERNE.



CYRIL AELLEN, RACONTEZ-NOUS VOTRE ENGAGEMENT EN POLITIQUE !

Aussi longtemps que je me souviens, j'ai toujours été intéressé par la politique. Il y a d'abord eu les échanges autour de la table familiale et les débats dans le cadre scolaire. Ensuite, adolescent déjà, mon père m'emmenait à la tribune du Grand Conseil. J'ai donc très vite eu conscience qu'il était possible de participer à la vie de la Cité, que j'étais susceptible d'y trouver du plaisir et, surtout, qu'un engagement politique avait du sens.

AU FOND, POURQUOI AVOIR CHOISI LE PLR ?

Je n'ai pas hésité longtemps avant de choisir le Parti libéral. De mon point de vue, c'est le parti qui incarne le mieux les valeurs de liberté, de responsabilité individuelle et de solidarité. Le parti écologiste – il ne s'appelait pas encore « les Verts » – véhiculait ces mêmes valeurs, mais son solide arrimage sur la gauche de l'échiquier politique m'apparaissait déjà réhibitore. L'actualité va nous conduire à prouver que l'on peut concilier une vraie protection de l'environnement tout en maintenant notre modèle économique et un indispensable filet social.

COMME DÉPUTÉ DEPUIS 2013, VOUS VOUS FROTTEZ À LA POLITIQUE CANTONALE. NE RISQUE-T-ELLE PAS DE VOUS MANQUER, À BERNE ?

Bien sûr qu'elle va me manquer, mais faut-il vraiment ne quitter le Grand Conseil qu'à la suite d'une certaine lassitude ?

Elu en 2001 au Conseil municipal de la commune de Bernex, j'avais aussi pris mon rôle à cœur car j'avais beaucoup aimé le caractère très concret de la politique communale. Les circonstances, et notamment la naissance de mes quatre enfants, m'avaient conduit à m'établir sur la commune de Veyrier et à quitter ma fonction, cela sans regret.

Il en sera de même en cas d'élection au Conseil national ; je quitterai sans nostalgie les bancs du Grand Conseil, conscient des nouvelles responsabilités qui seront alors les miennes et pleinement confiant dans l'engagement de mes 31 collègues PLR au Grand Conseil.

QUEL EST VOTRE PRINCIPAL SUCCÈS AU PARLEMENT CANTONAL ?

Lors de mon élection au Grand Conseil en 2013, le PLR a perdu sa place de premier parti du Conseil d'Etat. En 2018, malgré une forte progression du PLR (+ 4 sièges), c'est la gauche, avec le MCG, qui est devenue majoritaire au Grand Conseil. Aussi, j'ai vite compris qu'en tant que PLR, il était important de convaincre au-delà de « son camp » pour mener à bien les projets portés par notre parti.

En politique, il faut évidemment défendre les valeurs auxquelles on croit, mais il faut également être pragmatique et essayer de réunir une majorité parlementaire pour faire aboutir nos projets.

J'ai donc essayé d'être un parlementaire travailleur, fiable et ouvert au dialogue. J'ai certes défendu une ligne politique claire, mais j'ai aussi œuvré pour être un député respecté de nos partenaires et de nos adversaires.

QUELS SONT LES TROIS PROJETS PRIORITAIRES QUE VOUS SOUHAITERIEZ DÉFENDRE À BERNE ?

Rares sont ceux qui remettent en cause la nécessité de faire évoluer rapidement notre politique environnementale. L'enjeu de cette prochaine législature est donc la mise en œuvre des objectifs ambitieux que la population réclame. Pour ma part, je veillerai à ce que les impératifs environnementaux ne nuisent pas inutilement à notre économie et ne mettent pas à mal la cohésion sociale du pays.

La Suisse est reconnue pour dispenser une formation de qualité. C'est l'une de ses plus grandes richesses. Toutefois, notamment en raison des prochains développements technologiques, les défis en la matière sont nombreux : nous devons continuer à investir non seulement en faveur de nos jeunes étudiants mais également pour assurer une formation continue à ceux qui sont déjà professionnellement actifs.

Enfin, le poids des charges obligatoires, tels les primes d'assurance maladie et les impôts, est de plus en plus lourd pour les citoyens. Cela ne peut plus continuer ainsi. Chacun doit pouvoir vivre décemment du produit de son travail.

EN UNE PHRASE : POURQUOI VOTER PLR LE 20 OCTOBRE ?

Le PLR veut se projeter avec confiance dans l'avenir, car il sait les Suisses raisonnables, innovants et responsables.

BIOGRAPHIE EXPRESS

Âgé de 47 ans, Cyril Aellen est marié et père de quatre enfants. Licencié en droit de l'Université de Genève, il exerce en tant qu'associé dans une étude d'avocats de la place.

Dernier président du parti libéral, il a activement œuvré à la création du PLR Genève et a assumé plusieurs années la fonction de vice-président. Il a été conseiller municipal dans la commune de Bernex au début des années 2000. Député depuis 2013, cet ancien chef du groupe PLR siège dans les commissions des finances, du logement et sociale. Il a eu différents engagements associatifs, notamment au sein de la Chambre genevoise immobilière qu'il a présidée de 2013 à 2015. Affichant une ligne politique claire et transparente, il défend l'idée qu'un élu doit savoir tenir les engagements qu'il prend, mais aussi savoir ne prendre que les engagements qu'il peut tenir.



RÉGIE TOURNIER
tournier.ch

Location – Vente

Toutes opérations immobilières

Régie Tournier
4, cours de Rive
1204 Genève

T +41(0)22 318 30 70
F +41(0)22 318 30 89
E regie@tournier.ch

Benoit Genecand

ENTRETIEN

CONSTITUANT EN 2008, DÉPUTÉ EN 2013 ET CONSEILLER NATIONAL EN 2015, BENOIT GENECAND A RAPIDEMENT GRAVI LES ÉCHELONS POLITIQUES. SON OUVERTURE D'ESPRIT, SA MAÎTRISE DES DOSSIERS ET SON COURAGE EN FONT UN PARLEMENTAIRE DE GRANDE QUALITÉ ET UN ATOUT DE POIDS POUR LE PLR.



BENOIT GENECAND, RACONTEZ-NOUS VOTRE ENGAGEMENT EN POLITIQUE!

Je suis un « politicien sur le tard ». J'ai débuté la politique à 44 ans, en 2008 comme candidat à la Constituante sur la liste « GE Avance ». J'ai enchaîné en 2013 avec mon élection au Grand Conseil pour le PLR et en 2015 au Conseil national. Mais je suis un politicien enraciné dans la politique : tant du côté de mon père, Jean-Claude, qui a siégé au Grand Conseil de 1985 à 1997 sur les bancs du PDC (aile chrétienne sociale), que de mon fils Adrien, qui a débuté en politique avant moi au parti Radical.

AU FOND, POURQUOI AVOIR CHOISI LE PLR ?

What else? Pour moi, le « C » de PDC pose un problème politique insoluble. L'UDC est trop centralisée autour de personnes clés qui donnent le « la » et pensent pour les autres. Les Verts ou les Socialistes ont une croyance candide dans la puissance et la bonté de l'État. Ma conviction ? La capacité individuelle d'agir et d'assumer des responsabilités est à la base de notre communauté. Comme l'est la capacité d'entreprendre et d'assembler des individus pour des buts économiques et sociaux : le PLR s'impose donc comme une évidence.

BIOGRAPHIE EXPRESS

Marié, cinq enfants et cinq petits-enfants, Benoit Genecand vit à Genève depuis 55 ans, excepté deux séjours à Zurich pour l'UBS, son employeur pendant 19 ans. Ancien constituant et député, il mène action politique et activité indépendante de conseil aux entreprises depuis 2009.

Élu au Conseil national en 2015, Benoit Genecand est membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie. Ce libre penseur se bat pour que la libre circulation permette une migration qui soutienne notre économie sans imposer une pression trop forte sur nos infrastructures.

QUELS SONT LES TROIS PROJETS PRIORITAIRES QUE VOUS SOUHAITERIEZ DÉFENDRE LORS DE LA PROCHAINE LÉGISLATURE ?

J'en mentionnerai quatre !

- 1 Accompagner le changement de politique du PLR en matière climatique et environnemental. Un nouveau papier de position sera soumis aux délégués le 22 juin 2019. L'ampleur du défi climatique commande de mobiliser l'ensemble des ressources : la responsabilité individuelle bien évidemment, mais aussi la capacité de l'État d'encourager, de décourager, de subventionner et parfois, il faut le dire clairement, de taxer.
- 2 Continuer de plaider pour une gestion conservatrice des finances fédérales. Ce qui suppose de lutter contre les appétits (insatiables) de gauche comme... de droite.
- 3 Continuer de me battre contre un gaspillage du sol, qui est la variable d'ajustement aveugle de notre modèle économique.
- 4 Défendre mon initiative parlementaire, qui demande de porter à 10 % les fonds propres des banques d'importance systémique. C'est un objectif important pour moi : j'ai toujours trouvé que la notion même de « *too big to fail* » est éminemment contraire aux principes libéraux.

EN UNE PHRASE : POURQUOI VOTER PLR LE 20 OCTOBRE ?

Dans un environnement instable (nos relations avec l'UE) avec des défis nouveaux et parfois impressionnants (climat), il est sage de donner des responsabilités à des élus qui sont conscients des mérites de notre modèle libéral de société.

QUEL BILAN GÉNÉRAL TIREZ-VOUS DE LA LÉGISLATURE QUI S'ACHÈVE ?

Cette législature aura permis de trouver une solution en matière de fiscalité des entreprises et de renforcer l'AVS : c'est une très belle réussite !

L'incertitude de nos relations avec l'UE est un élément moins positif, comme l'est également notre incapacité à contrôler les coûts de la santé.

ET SI VOUS NE DEVIEZ RETENIR QUE VOTRE PRINCIPAL SUCCÈS ?

Succès ? Je dirais plutôt satisfaction. Satisfaction d'avoir joué sans réticence mon rôle dans la conversation politique que notre pays mène quasi en permanence. Je pense ici aux quatre votations annuelles auxquelles j'ai toujours participé. Parfois avec une exposition maximum (mon combat contre la stratégie énergétique 2050), parfois un parmi d'autres (mon engagement pour la loi sur les armes). Je pense aussi à des échanges et aux conversations permanentes au travers de *Facebook*.

Conférence des JLRG sur les femmes en politique



Nos candidats aux élections fédérales



Conférence-débat dans les communes sur la RFFA



Balestrafic: fort par nature!



Déménagement local ou international
Déménagement d'entreprises
Stockage et garde-meubles
Transport et livraisons

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi l'éléphant comme symbole. Cet animal représente la force, l'intelligence, mais aussi l'esprit d'équipe et la loyauté. Des valeurs qui sont les nôtres et que nous partageons avec nos clients.

Quels que soient vos besoins en terme de logistique, de stockage ou de déménagement, nous avons votre solution.

Pour vous en convaincre, il ne vous en coûtera rien, si ce n'est le temps que vous voudrez bien nous consacrer afin que nous étudions et comprenions vos besoins.

BALESTRAFIC

www.balestrafic.ch

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00